REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ORNE — **Circonscription d'Argentan**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(Scrutin du 23 novembre 1958)

Centre National des Indépendants et Paysans

ELECTRICES, ELECTEURS,

Au moment où la France risquait de sombrer dans les horreurs de la guerre civile, le Président Antoine PINAY — se rendant le premier à Colombey-les-Deux-Eglises — demanda au Général DE GAULLE de reprendre en mains les destinées du Pays. L'initiative du leader des Indépendants et Paysans entraîna l'adhésion des divers groupes politiques et permit au Libérateur de la Patrie, régulièrement investi par l'Assemblée Nationale, de faire ratifier les nouvelles institutions par un Référendum dont le succès autorise les plus larges espoirs.

Imposée par le Tripartisme qui rassemblait les Communistes, les Socialistes et les M. R. P., la Constitution de 1946 a coûté très cher au Pays. En lui apportant leurs voix, *les communistes* savaient qu'ils pourraient s'en servir pour jouer le jeu de MOSCOU contre les intérêts de la France.

En la votant, *M. R. P. et S. F. I. O.* ont une lourde part de responsabilité dans les événements de ces dix dernières années.

La fréquence des crises ministérielles, la paralysie des institutions, l'impuissance du régime, autant de facteurs de la décadence française, qui découlaient logiquement du texte de 1946.

Conscients de la nécessité de réviser la Constitution pour assurer le redressement du Pays, les Indépendants et Paysans ont inlassablement demandé la réforme des Institutions et de la loi électorale.

Ayant à peu près constamment, pendant douze années, partagé les responsabilités du pouvoir, le M. R. P. n'a jamais rien fait d'efficace pour modifier le « système ». Bien plus, les républicains populaires ont fait preuve d'une hostilité constante à l'égard de la première mesure qui s'imposait : LA REFORME DU REGIME ELECTORAL et LE RETOUR AU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT.

A l'aube de la Ve République, les responsabilités passées doivent être, sur ce point, clairement établies.

●

En assurant un large succès au Référendum, c'est dans un climat nouveau, mais aussi avec une LOI ELECTORALE NOUVELLE, que vont avoir lieu les Elections des 23 et 30 Novembre, *DONT L'IMPORTANCE EST CERTAINEMENT ENCORE PLUS GRANDE QUE LE REFERENDUM.*

Le scrutin uninominal, que pour ma part je n'ai jamais cessé de préconiser, vous permet enfin de choisir un homme que vous connaissez, dont vous pouvez juger, à travers les réalisations d'hier, la tâche qu'il accomplira demain.

Un tel rapprochement entre l'élu et l'électeur était unanimement souhaité. Il permettra à l'élu de se concentrer sur les problèmes essentiels à sa circonscription. Pour ma part, je crois avant tout souhaitable d'amener dans notre région un *RENOUVEAU ECONOMIQUE*. Quant à l'*INDEXATION DES PRODUITS AGRICOLES*, elle permettait de normaliser le revenu des agriculteurs.

●

La nouvelle Assemblée que vous allez élire ne pourra pas jouer son rôle si cette fois encore ELLE NE DISPOSE PAS D'UNE MAJORITE COHERENTE.

C'est à cette condition notamment que sera assuré le redressement national, que sera conservée l'ALGERIE FRANÇAISE, et que sera maintenue la présence française au SAHARA, où s'ouvrent de magnifiques perspectives dans un avenir très proche, aussi bien pour notre jeunesse que pour notre économie.

Au moment des élections de 1956, j'avais déjà mis l'accent sur l'importance de ce problème de MAJORITE GOUVERNEMENTALE et j'avais dit qu'il fallait réaliser une large UNION des Forces Nationales.

Or, les Indépendants et Paysans qui présentent ma candidature dans notre circonscription, forment un groupe important décidé à tout mettre en œuvre pour la victoire de leur programme dont les points essentiels sont : la *stabilité monétaire et l'équilibre du Budget*, l'*Expansion Economique*, la *Défense de l'Agriculture*, la *Diminution des Taxes fiscales et parafiscales*, la *Liberté de l'Enseignement*, l'*Action Sociale en faveur de l'Enfance et des Vieux Travailleurs*, le *Respect des Droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre*, la *Sauvegarde de l'Algérie Française et du Sahara Français*, le *maintien de la Paix en Europe et dans le Monde*, et la *Défense de la Civilisation chrétienne*.

Sans doute de dures attaques ont-elles été dirigées contre les classes rurales. Mais il existait heureusement un certain nombre de Parlementaires, dont je faisais partie, pour répondre résolument aux attaques : l'Amicale Parlementaire Agricole, dont je suis membre, a su, *en accord avec les dirigeants de la Fédération Nationale des Exploitants Agricoles*, mener l'action nécessaire pour éviter le pire.

Sur un plan général, le *Groupe des Indépendants et Paysans*, placé dans l'opposition ou au sein de Gouvernements de coalition où le conduisait seul l'intérêt général, a pu néanmoins, au cours de la précédente législature, obtenir des résultats appréciables.

C'EST AINSI que pour la défense des agriculteurs, le principe de l'*indexation des produits agricoles*, a été posé, notamment pour le lait (Loi LABORDE, du nom de son auteur, Député Indépendant et Paysan) et pour la viande : UN TEL RESULTAT apparaît CAPITAL pour le *maintien du niveau de vie dans les campagnes.*

C'EST AINSI, encore, que grâce aux efforts persévérants des deux Députés Indépendants de l'Orne, M. PELLERAY et moi-même, aidés par notre Ami ROULLEAUX-DUGAGE, l'application du décret du 13 novembre 1954 a pu être reporté à trois reprises, ce qui a permis de sauvegarder le *modeste droit des Bouilleurs de cru.*

C'EST AINSI qu'a été écartée la lourde menace qui pesait sur la production du *beurre fermier*, que voulait faire disparaître le Ministre de l'Agriculture de l'époque, en interdisant brutalement l'emploi du conservateur.

C'EST AINSI que le *Contentieux agricole* a été réglé et que les crédits importants retirés à l'Agriculture, sous le couvert d'économies, ont été rétablis.

C'EST AINSI que, lorsqu'en Septembre 1957, les organisations agricoles ont demandé la convocation du Parlement pour discuter des questions qui préoccupent le monde rural, les Députés Indépendants et Paysans ont répondu favorablement à l'appel qui leur était adressé. Dans l'Orne, MM. PELLERAY, MONIN et moi-même avons été partisans d'une réunion exceptionnelle de l'Assemblée. Seul du département, M. HALBOUT, M. R. P., a refusé. Les pouvoirs publics ont dû, alors, compter avec la détermination des députés qui, comme moi-même, soutenaient vraiment les justes revendications des milieux agricoles.

Depuis lors, tout n'est pas encore pour le mieux, comme l'ont montré, par exemple, les difficultés d'application de la Loi LABORDE et la fixation du prix du blé. Mais la tendance a été renversée, grâce à deux Ministres successifs de l'Agriculture qui, tous deux, appartiennent au Groupe des Indépendants et Paysans. L'Agriculture n'est plus la bête noire des pouvoirs publics.

●

Les objectifs que je vous signalais comme étant les miens en 1956, demeurent valables et j'entends les poursuivre avec la même résolution, si vous me maintenez la confiance que vous m'avez déjà témoignée à deux reprises.

Je suis certain cependant, que grâce aux nouvelles institutions, dont nous attendons un maximum d'efficacité, ils pourront être atteints avec moins de difficultés.

Cette fois encore, et comme en 1956, c'est donc dans la ligne d'une POLITIQUE de RENOVATION NATIONALE que j'entends lutter pour GARANTIR A CHACUN LA SECURITE ET LA LIBERTE.

LA SECURITE du lendemain sera assurée par une *saine politique financière,* dont le Président *Antoine PINAY* est le meilleur garant, puisque le Général DE GAULLE l'a jugé seul capable de relever nos finances dans des conditions particulièrement difficiles, et l'on sait que le Président des Indépendants et Paysans a préféré lancer un emprunt plutôt que d'accepter la solution facile d'une nouvelle augmentation des impôts ou l'inflation qui est la plus brutale des spoliations.

Pour l'*Agriculteur,* c'est précisément pour lui assurer la sécurité qu'a été posé le principe de L'INDEXATION DES PRODUITS AGRICOLES. Ce principe doit être défendu et étendu. En outre, l'Etat doit respecter ses engagements et mettre en pratique une *POLITIQUE AGRICOLE NETTE ET COHERENTE,* rompant entièrement avec les improvisations du passé.

La *SECURITE* devra encore être assurée :

Aux *PERSONNES AGEES,* par l'unification des règles concernant les régimes vieillesses et la fixation des allocations à un niveau décent.

Aux *ANCIENS COMBATTANTS* et aux *VICTIMES DE GUERRE,* qui peuvent compter sur l'un des leurs pour la défense de leurs droits et le respect des engagements pris.

Aux *CONTRIBUABLES,* qu'il convient de préserver de l'arbitraire fiscal en obtenant ce qui est réclamé depuis si longtemps : LA REFORME D'UN SYSTEME FISCAL vétuste et inéquitable.

LA *LIBERTE,* sous toutes formes, a toujours en moi un ardent défenseur.

En luttant pour la liberté contre le collectivisme et le dirigisme, on assure la sauvegarde de la propriété individuelle et le maintien de la petite exploitation familiale, cellule constitutive de nos campagnes. On garantit aussi le maintien des droits traditionnels, comme le *droit des bouilleurs de cru.* On maintient enfin le principe essentiel de la *liberté de l'Enseignement.* Faut-il à ce sujet rappeler que l'hostilité résolue du Groupe Indépendant et Paysan à divers projets dits « laïques », a permis d'éviter que soit remise en question la loi BARANGÉ relative à l'aide indispensable apportée aux Ecoles Libres ?

●

LE PROGRES SOCIAL EST POSSIBLE : parce que notre Pays devient un pays de jeunes et que le SAHARA nous apportera des ressources énergétiques qui transformeront notre économie et élèveront le niveau de vie de tous.

MAIS CELA IMPLIQUE UNE *VERITABLE POLITIQUE SOCIALE.*

— Pour *la Jeunesse,* qui doit acquérir dans la Nation la place importante qui lui revient,

C'est pour lui procurer du travail qu'il faut poursuivre l'*expansion économique* dans la stabilité grâce à une politique d'investissements.

C'est pour elle, qu'il faut mener une *POLITIQUE DU LOGEMENT,* en ville et en campagne. Je me suis tout particulièrement occupé de ce problème capital. Dois-je rappeler que récemment encore j'ai obtenu de la Caisse des Dépôts dans notre Département un programme de 1.000 logements, lesquels ont été répartis au cours d'une réunion présidée par M. le Préfet entre les Villes d'Alençon, Argentan, Flers et Laigle.

— Pour *la Famille,* cellule essentielle de la Nation, il faut également assurer par l'expansion économique l'augmentation des salaires réels, intensifier la création d'écoles et de crèches insuffisantes à ce jour, presque partout.

— Pour *les Ruraux,* qui ne doivent pas être des citoyens diminués, il importe de faire l'effort nécessaire pour intensifier l'*équipement* des campagnes, l'*électrification* des écarts et les *adductions d'eau,* la réfection des *routes,* et surtout l'*habitat rural.*

●

En *VOTANT pour le candidat Indépendant et Paysan,* vous permettrez à la Vᵉ République de rompre avec les fautes passées. Pour cela il faut :

ELIRE

un représentant que vous connaissez et dont vous avez pu déjà apprécier l'activité,

APPORTER

un vote massif au candidat le mieux placé pour assurer la défense de vos droits et notamment, ceux de l'Agriculture, au sein d'un Groupe parlementaire étoffé et combattif.

RENDRE POSSIBLE

une majorité cohérente attachée à une politique :

— *Nationale :* qui assure avant tout la sauvegarde de l'ALGERIE.

— *Sociale :* qui apporte à tous de meilleures conditions de vie, et,

Financièrement saine : qui garantisse la stabilité de la monnaie.

Pour toutes ces raisons, je suis certain que vous saurez répondre à mon appel et que je me présente avec confiance à vos suffrages,

VIVE LA FRANCE ET VIVE LA REPUBLIQUE !

Pierre COUINAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Député sortant, Maire d'Argentan
Déporté de la Résistance

IMP. CORBIÈRE & JUGAIN - ALENÇON